



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL**

**ARRÊTÉ N° 2018-33 PORTANT MODIFICATION
DE LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu le procès-verbal relatif aux résultats des élections du comité technique en date du 4 décembre 2014,

Vu l'arrêté en date du 1er décembre 2017 portant modification de la constitution de la composition du comité technique départemental,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. CHAUMEIL Pierre, représentant du personnel titulaire, suite à son départ en disponibilité pour convenances personnelles.

ARRETE :

ARTICLE 1 : La composition du Comité Technique départemental s'établit comme suit :

Représentants des collectivités

Titulaires

Roland BRAY
Jeanine HERCOUET TESTA
Nicole VIGUES
Michel MERAL
Michel CASTANIER
Charlie DELAMAIDE
René LAPEYRE
J. Pierre SOULIER

Suppléants

Stéphane BRIANT
J. Pierre ASTRUC
Jean Louis VERDIER
Marguerite TARRISSON
Aline HUGONNET
Jacques KLEM
Christian POULHES
Dominique BADUEL

Représentants du personnel

Titulaires

Josiane JONQUIERE
Hervé LAMARCHE
Jean Yves GALVAING
Arlette AYMAR
Aurélié BADUEL FAU
Stéphanie COUDON
Eliane LAROUSSINIE
Lionel GUERY

Suppléants

Isabelle ANGOT PERS
Bernard VERON
Aurélié GAILLARD
Isabelle DEROUET
François CANTAREL
Marie Jeanne JULHES
Jean François PAGES
Cyril MISTRAL

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté adressée à Monsieur le Préfet du CANTAL.

Fait à Aurillac, le 30/04/2018

Le Président
Roland BRAY

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: mercredi 9 mai 2018 17:03
À: tedetis@www2.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF015-281500033-20180509-8998.xml; 015-281500033-20180430-2018_33-AR-1-2_9114.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-05-09

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2018_33

Objet acte: Arrêté portant modification de la composition du comité technique départemental

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant Acte: 015-281500033-20180430-2018_33-AR